

Une perte sèche de 80 millions de dinars

# Le pourrissement gagne le mouvement de grève des cheminots

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3873 - Mardi 17 mai 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## Trois terroristes capturés et des armes récupérées

Page 24

Une session extraordinaire de l'APW lui a été consacrée

# Rien ne va à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou

Page 3

## La communauté internationale au chevet de la Libye

Par Mohamed Habili

Dans quelques jours vont débiter à Vienne des discussions impliquant plusieurs pays, mais également des organisations continentales et régionales, avec pour objectif de s'entendre relativement à l'action à mener en soutien au gouvernement libyen de Fayaz Al Sarraj, lui-même mis en place à la suite de l'accord de Sekhirat, intervenu au Maroc il y a maintenant plusieurs mois. S'agissant de ce gouvernement dit d'union nationale, on ne peut mettre à vrai dire qu'une seule réussite à son actif, celle d'avoir pu s'installer à Tripoli, comme il sied à un gouvernement censé avoir autorité sur toute la Libye. Mais aucun de ses membres n'a pu encore se rendre à Benghazi, où d'ailleurs il n'est pas encore reconnu de façon formelle, ce qui ne se fera qu'une fois que le Parlement de Tobrouk lui aura voté la confiance. Jusqu'à présent celui-ci est parvenu à ne pas lui concéder la confiance, malgré les pressions exercées en ce sens par la communauté internationale, représentée en l'espèce par l'émissaire onusien, Martin Kobler. Ce qui est prévu de s'enclencher bientôt à Vienne, c'est un processus équivalent à celui qui s'est penché sur la crise syrienne, en prévision des négociations de Genève 3, dont on sait néanmoins qu'elles ont tourné court. Bien des pays ayant pris part au premier processus de Vienne seront présents au second.

Suite en page 3

## La Gendarmerie nationale se renforce par plus de 1 700 gendarmes enquêteurs

# Menad Nouba intransigeant sur la qualité de la formation



Les enjeux et les défis auxquels l'Algérie doit faire face font de l'appui au renforcement de la formation continue des gendarmes, une priorité fondamentale pour le commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Menad Nouba, qui a mis l'accent hier, à partir de Sétif sur la nécessité de la formation continue pour les gendarmes avec l'utilisation des techniques les plus modernes pour atteindre un haut niveau de professionnalisme.

Page 2

Grine annonce l'amendement du code de l'information

## Pas d'autorité de régulation pour la presse écrite

Page 3

17<sup>e</sup> Festival culturel européen

## Le groupe «Gipsy.CZ», l'authenticité, version moderne

Page 13

La Gendarmerie nationale se renforce par plus de 1 700 gendarmes enquêteurs

# Menad Nouba intransigeant sur la qualité de la formation

■ Les enjeux et les défis auxquels l'Algérie doit faire face font de l'appui au renforcement de la formation continue des gendarmes, une priorité fondamentale pour le commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Menad Nouba, qui a mis l'accent hier, à partir de Sétif sur la nécessité de la formation continue pour les gendarmes avec l'utilisation des techniques les plus modernes pour atteindre un haut niveau de professionnalisme.

De notre envoyée spéciale à Sétif Louiza Ait Ramdane

L'actualisation des programmes de la formation est indispensable pour mieux suivre les évolutions de la société algérienne en développant les méthodes de formation afin de mieux lutter contre la criminalité transfrontalière et la contrer efficacement est indispensable.

Le général major Menad Nouba commandant de la Gendarmerie nationale, qui a présidé, hier, la cérémonie de sortie de la 52<sup>e</sup> promotion des agents gendarmes de la police judiciaire, à l'école des sous-officiers d'Aïn Romane, à Sétif, a insisté sur la modernisation des programmes de la formation, dispensés dans les établissements de formation relevant de ce corps constitué, des techniques de recherches et d'enquêtes judiciaires, en matière d'investigation criminelle et de police judiciaire, l'exploitation et la gestion de la scène de crime pour faire face à la criminalité, afin d'assurer un service de qualité au citoyen.

Comme de coutume, le patron de la gendarmerie a rencontré ses cadres dirigeants de l'école des sous-officiers d'Aïn-Oulmane pour évaluer les résultats d'une nouvelle année de formation ainsi que pour mettre à jour certaines instructions.

A ce sujet, le général-major a souligné la nécessité de la formation continue pour les gendarmes avec l'utilisation des techniques les plus modernes pour atteindre un haut niveau de professionnalisme. «Il faut améliorer les programmes de formation et les aligner sur les normes internationales pour atteindre une formation de qualité», a-t-il instruit, rappelant les moyens

matériels et techniques mis à la disposition des écoles de la gendarmerie.

## Sortie de plus de 1 700 gendarmes enquêteurs

La sortie de quatre nouvelles promotions à l'école des sous-officiers de la gendarmerie de Sétif, qui vient renforcer les rangs de la Gendarmerie nationale, aux quatre coins du pays, comporte plus de 1 700 agents de la police judiciaire spécialisés dans les enquêtes criminelles et de trois promotions respectivement de 60, 80 et 100 gradés, récipiendaires de la qualification militaire professionnelle en administration, des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés. Les élèves sortants de ces promotions ont reçu une formation de deux ans en deux étapes, la première concerne une formation de base, la seconde étape durant laquelle une formation spécialisée en droit a été dispensée, permettant ainsi aux gendarmes d'avoir la qualité d'agent de la police judiciaire, de travailler dans le domaine judiciaire en tant que gendarme enquêteur. Cette période de formation, explique encore l'officier supérieur, a été appuyée par des cours sur les techniques de la police scientifique et technique, les langues étrangères et les techniques d'information et de la communication afin que le gendarme puisse s'adapter aux développements technologiques et opérationnels. Pour les promotions relatives à la spécialité administrative, la formation dispensée à ces promotions a pour objectif d'inculquer aux stagiaires les connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la gestion administrative et financière, pour exercer dans différentes unités de la



PH/E. Soraya/J. A.

Gendarmerie nationale. La cérémonie de sortie des quatre nouvelles promotions a été marquée par des exhibitions d'arts martiaux exécutées par les élèves sortants, ainsi qu'à des démonstrations d'arrestation des criminels. Lors de son intervention, le directeur de l'école des sous-officiers d'Aïn Romane, le lieutenant colonel Aliouat Zahi a rappelé les efforts consentis par le commandement général de la Gendarmerie nationale pour assurer une formation de qualité aux futurs gendarmes, et ce, dans le cadre de la modernisation de ce corps de l'armée nationale. Il les a appelés, à cette occasion, à se montrer «à la hauteur de la confiance placée en eux, et à faire montre de professionnalisme pour défendre l'intégrité territoriale et imposer le respect de la loi en toutes circonstances, en veillant à respecter la

dignité de tout un chacun». Le général-major Nouba a, par là même, honoré la famille du chahid Djoudi Mabrouk où il a affirmé que cette initiative entend valoriser les sacrifices des chahada et rappeler leur rôle décisif dans la libération du pays. En donnant des instructions et des orientations importantes, le patron de la gendarmerie a visité les différents compartiments de l'école.

## La GN a formé des Espagnols et des Turcs dans les recherches scientifiques

Pour la première fois en Algérie, la Gendarmerie nationale a assuré la formation des gendarmes étrangers, Espagnols ainsi que des Turcs en matière

de recherches criminelles et en accidentologie, a fait savoir le colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de la communication de la Gendarmerie nationale. L'officier supérieur a indiqué également que beaucoup de formations ont été également assurées pour des corps constitués nationaux, et ce, dans le cadre de la complémentarité avec les institutions de l'Etat et avec l'aval du ministère de la Défense. En effet, des policiers, des cadres de la direction nationale des douanes et ceux de la direction nationale des forêts ont bénéficiés également d'une formation assurée dans les centres de la Gendarmerie nationale. Aussi, les mêmes centres ont assuré la formation de 150 motocyclistes de la Protection civile, a fait savoir encore le colonel Kerroud.

L.A.R.

Une perte sèche de 80 millions de dinars

## Le pourrissement gagne le mouvement de grève des cheminots

Entamée depuis le 8 mai dernier, la grève lancée sans préavis, par les conducteurs de train se poursuit pour la neuvième journée consécutive. Visiblement les grévistes ne manifestent aucune intention de reprendre le travail de sitôt et les négociations avec la direction de l'entreprise n'ont pas abouti. Pis encore, au fil des jours, au lieu de se rapprocher, les positions des deux parties s'éloignent. En effet, les deux parties en conflit, à savoir la direction générale de la SNTF et les conducteurs-mécaniciens, n'ont toujours pas réussi à trouver un terrain d'entente qui mettrait fin au débrayage, lequel pénalise lourdement les usagers des trains et cause des pertes énormes subies par l'entreprise, souffrant déjà d'un déséquilibre financier grave. Selon le directeur général adjoint de la SNTF, Aktouche Abdelouahab, les pertes

essuyées par la Société nationale du transport ferroviaire suite à la grève des conducteurs de train qui boucle sa première semaine, ont été estimées à 80 millions de dinars. La SNTF enregistre des pertes allant de 10 à 11 millions DA/j, soit un total de plus de 80 millions de dinars après une semaine de débrayage, a précisé M. Aktouche. Outre l'aspect matériel, la SNTF subit un dommage moral qui relève d'une atteinte à sa notoriété en tant qu'entreprise «responsable, sérieuse et soucieuse d'offrir un service de qualité à ses clients», a-t-il ajouté. Il a, à cette occasion, rappelé la décision de justice portant illégalité de la grève des conducteurs de train ainsi que les tentatives de la direction générale pour entamer des négociations avec les grévistes. Face à cette situation, la direction générale, a-t-il poursuivi, se trouve dans l'obligation d'appliquer le

règlement intérieur de la SNTF afin que l'entreprise ne reste pas otage des mouvements de grève. Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots (FNC), Abdessalam Albane a fait savoir que les négociations avec les conducteurs grévistes et leurs représentants étaient dans l'«impasse» du fait de leur attachement à des revendications qui ne peuvent être satisfaites par la SNTF dans l'immédiat. Les grévistes n'ont donné aucun préavis de grève ni affiché leur intention dans ce sens bien que la FNC soit la seule partie syndicale habilitée à prendre une telle décision. Concernant la grève qui se poursuit, M. Albane a précisé que «chacun doit assumer ses responsabilités», indiquant que la FNC et la SNTF ont toujours prôné le principe du dialogue, sauf que les grévistes «ont décidé de fermer la porte du dialogue et doi-

vent aujourd'hui en assumer la responsabilité, d'autant que la justice a qualifié cette grève d'illégal». Le protocole d'accord SNTF/FNC conclu au premier jour de la grève englobe cinq points précédemment soumis dans une plateforme de revendications à la direction le 12 avril 2016. La plateforme de revendications concerne le repositionnement des mécaniciens selon le niveau d'études exigé, une opération qui sera confiée, selon la direction générale, à un bureau d'études externe. Le directeur général de la Société nationale du transport ferroviaire, Yacine Bendjaballah, avait indiqué dans une déclaration que le bureau d'études définirait les aspects professionnels des travailleurs des 36 filiales de la SNTF. Le partenaire social sera informé des résultats du bureau d'études dans les délais.

Meriem Benchaouia

Grine annonce l'amendement du code de l'information

# Pas d'autorité de régulation pour la presse écrite

■ Le gouvernement revient sur sa décision quant à la création de l'autorité de régulation pour la presse écrite, selon le ministre de la Communication, Hamid Grine. Une instance introduite dans le cadre de l'amendement du code de l'information adopté en 2012.

Par Nacera Chennafi

Dans un point de presse qu'il a animé hier en marge d'une session de formation sur l'éthique journalistique animée par le directeur de «Horizons», Larbi Timizar, le ministre a indiqué, en réponse à une question sur le retard qu'accuse l'installation de l'autorité de régulation pour la presse écrite et le Conseil d'éthique, qu'une telle autorité «n'existe nulle part ailleurs à travers le monde», citant l'exemple du Canada où le Conseil d'éthique joue un grand rôle. A cet effet, il a déclaré : «Nous allons donc demander un amendement de la loi pour la supprimer». Dans le cadre de la révision du code de l'information suite aux réformes annoncées par le président de la République en 2011, un amendement a été apporté quant à la mise en place d'une autorité de régulation de la presse écrite.

Il est à noter que l'amendement du code de l'information était attendu dans le cadre de l'adaptation de la législation avec la dernière révision constitutionnelle. Cependant, renoncer à l'autorité de régulation n'était pas prévu puisque le ministre avait, à plusieurs reprises, annoncé son installation une fois les journalistes recensés, afin d'assurer des élections équi-



tables puisque la loi prévoit que celle-ci est composée de journalistes élus. Dans ce cadre, la commission provisoire de délivrance de la carte professionnelle de journaliste a recensé plus de 4 000 journalistes ; mais selon le ministre il y aurait entre 6 000 et 7 000 travaillant dans la presse nationale.

Justifiant la décision d'abandonner l'installation de cette autorité, le ministre affirme qu'elle n'existe pas dans le monde, affirmant que c'est avec un Conseil d'éthique et de déontologie que différents problèmes

pourraient être réglés. A ce propos, il a expliqué qu'«il n'était pas facile d'aller vers des élections en laissant à la marge des milliers de journalistes» qui n'ont pas obtenu leur carte de presse. «Maintenant que le processus avance bien, nous pouvons aller vers des élections», a-t-il soutenu. Interrogé sur l'affaire de rachat du groupe «El Khabar», il a rappelé une nouvelle fois qu'il s'agit d'«une affaire purement commerciale même si certaines parties lui ont donné un caractère politique». «Du point de vue de la partie adverse, la vente est à

100% légale. Du point de vue du ministère de la Communication, la transaction est à 100% illégale».

Il a ajouté qu'en tant que ministre il ne peut commenter une affaire en justice ; il faudra attendre le 25 mai et faire confiance à la justice algérienne. Par ailleurs, le ministre a annoncé la seconde édition du prix du président de la République avec comme thème retenu : «La femme algérienne, acteur essentiel du développement économique et social».

N. C.

Une session extraordinaire de l'APW lui a été consacrée

## Rien ne va à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou

La situation à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (Ummto) est critiquée tant sur le plan pédagogique que social. Tel est le constat révélé, hier, par la Commission éducation, enseignement supérieur et formation professionnelle (Ceefsp) de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) à l'occasion de la tenue d'une session extraordinaire consacrée à cette institution. Tous les signaux sont au rouge dans ce lieu de savoir, fort d'une communauté de plus de 55 000 étudiants, soit le tiers de la population de la wilaya de Tizi Ouzou. Des dégradations sont constatées au niveau des cités universitaires des trois directions locales des œuvres universitaires (Centre, Hasnaoua et Tamda) et des campus, pendant que des opérations de rénovation et de construction de nouvelles places pédagogiques et d'hébergement accusent d'énormes retards. Les conditions d'hygiène laissent à désirer au sein de ces structures confrontées aux problèmes de l'insécurité. Pour la Ceefsp, «des dangers de toutes sortes guettent et menacent aujourd'hui la noble institution universitaire» qui



en appelle à la «une prise de conscience et une mobilisation générale à tous les niveaux car il y a péril en la demeure». Le recteur de l'Ummto, Arezki Derridj, a soutenu que le morcellement de l'institution est l'une des causes à l'origine de sa situation préoccupante qui fait que sa gestion reste difficile. A cela s'ajoute le déficit sur le plan encadrement pédagogique et administratif. Il est allé jusqu'à avertir que la prochaine rentrée universitaire risque de ne pas avoir lieu si les nouvelles 7 000 places de Tamda (commune de

Ouaguenuone) ne sont pas livrées d'ici là. Le recteur a lancé un appel à la mobilisation de tous les acteurs concernés pour faire sortir l'Ummto de son marasme. De son côté, le directeur de wilaya des équipements publics a présenté un constat des plus critiques des projets inscrits à l'indicatif du secteur, eu égard à l'énorme retard auquel ils sont confrontés. Les trois directeurs locaux des œuvres universitaires se sont succédé pour présenter des statistiques sur le nombre d'étudiants transportés, hébergés et restaurés,

mais sans fournir le moindre chiffre sur les budgets, comme a tenu à le leur faire remarquer le président de l'APW, Mohamed Klaleche. Les nombreux élus qui ont pris la parole lors des débats n'ont pas manqué l'occasion de déplorer cette situation chaotique dans laquelle ce lieu de savoir a sombré, tout en soulignant que la responsabilité est partagée par les responsables des différents services de l'université. Pour certains, il faut sortir avec des recommandations fermes à l'égard de ceux qui sont responsables de cette situation. D'autres ont fait appel au wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad, pour user de toutes ses prérogatives afin de redorer le blason de l'université qui a fourni beaucoup de compétences mondialement reconnues. Ce dernier n'a pas manqué l'occasion pour exprimer sa désolation sur la situation dans laquelle se trouve l'université de Tizi Ouzou, avant de rassurer que ses services veilleront à un suivi quotidien de tous les projets afin qu'ils soient livrés dans les délais requis.

Hamid Messir

### LA QUESTION DU JOUR

#### La communauté internationale au chevet de la Libye

suite de la page Une

A cet égard, toutefois, il existe une différence entre les deux, et elle n'est peut-être pas rien au plan symbolique : c'est l'invitation faite à l'Union africaine et à la Ligue arabe. En principe, c'est à la première, à l'Union africaine qu'il revient de jouer les premiers rôles dans une crise touchant un pays du continent. Des pays comme la Grande-Bretagne et la France ne devraient pas avoir leur mot à dire dans une situation qu'ils ont créée de leur propre initiative, en détournant une résolution du Conseil de sécurité. Mais enfin, le monde est encore ainsi fait que ce sont les agresseurs qui sont les premiers sollicités pour voir quels sont les meilleures voies et moyens de réparer les dégâts qu'ils se sont hâtés de commettre. La Ligue arabe, à vrai dire ne vaut pas mieux sous ce rapport, dans le cas précis de la Libye, mais à la réflexion pas seulement. C'est elle qui a donné le prétexte à l'impérialisme d'intervenir militairement en Libye. L'Union africaine est la seule qui si elle avait été écoutée aurait pu épargner à la Libye ses malheurs actuels, la destruction de son Etat et la division territoriale et politique qui en a résulté. A cause de cela, c'est la seule qui puisse aujourd'hui faire des propositions vraiment constructives, et qui ne visent qu'au seul intérêt de la Libye et des Libyens. La seule aussi en laquelle les Libyens, ces Africains, puissent avoir confiance. L'Union africaine est un acteur majeur de paix et de sécurité dans le continent. Hélas, elle ne dispose pas de suffisamment de divisions, pour prédominer dans son propre champ de compétence. La moindre des choses qu'aurait dû faire le secrétaire général de l'ONU, c'est de nommer un Africain comme son représentant personnel dans la crise libyenne. Martin Kobler est peut-être compétent pour la tâche à lui dévolue, mais enfin ce rôle revenait de droit à un enfant du continent. Un Africain aurait été mu bien plus par le souci de la sécurité en Afrique que par celle de l'Europe. Car ce qui fait bouger l'Italie, par exemple, qui va présider la première réunion de Vienne, avec les Etats-Unis, et peut-être le processus dans son ensemble, c'est la peur que Daech venant à contrôler toute la Libye – un scénario tout à fait improbable –, il ne se décide sinon à l'envahir à son tour, du moins à l'inonder de migrants indésirables. Elle s'est autorisée de ce fantasme pour prendre les devants, au grand dam de la France, une autre «puissance africaine».

M. H.

Contre le terrorisme transnational

# Tayeb Louh appelle la communauté internationale à davantage de coopération

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a convié, mardi à Alger, la communauté internationale à «davantage de coopération» pour lutter contre le phénomène du terrorisme transnational, à «combattre ses causes» et à «assécher ses sources de financement».

Par Ghani T.

Intervenant à l'occasion de la Journée mondiale du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, M. Louh a convié la communauté internationale à «davantage de coopération» afin de «combattre les causes, d'assécher les sources de financement et de traiter les retombées de ce phénomène transnational, menaçant la paix et la sécurité mondiales».

Il a rappelé dans ce cadre, que l'Algérie «a souffert des affres d'un terrorisme des plus abjects et a pu le vaincre grâce aux politiques de la concorde civile et de la réconciliation nationale» initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a «réussi à éteindre le feu de la fitna (dissension)».

Ce faisant, ce dernier a également permis au pays de «retrouver sa place dans le concert des Nations», a-t-il poursuivi. Qualifiant de «vital» le respect du droit international, M. Louh a affirmé que l'Algérie «n'a eu de cesse d'œuvrer dans ce



sens avant même son indépendance», arguant notamment de la ratification par le pays de l'ensemble des traités s'inscrivant dans l'esprit des Conventions de Genève et de La Haye.

De même que l'enseignement de cette discipline dans les grandes écoles et les instituts spécialisés.

Evoquant la collaboration qu'entreprend son département ministériel avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans le domaine de l'amélioration des conditions de détention en Algérie, le ministre a rappelé que l'organisation mondiale a entrepris 271 visites dans 89 prisons durant lesquelles 164 de ses délégués internationaux ont pu s'entretenir

«en aparté» avec 6 212 détenus. Par ailleurs, a-t-il informé, le CICR a entamé des sessions de formation au profit du personnel intervenant dans les situations de garde à vue, afin d'assurer le respect des droits garantis par les conventions internationales aux personnes qui y sont soumises.

M. Louh a tenu, en outre, à rappeler que l'Algérie, sous l'impulsion de son chef d'Etat, s'est dotée depuis quelques années d'une Commission nationale du droit international, laquelle, a-t-il souligné, traduit «l'application de ses engagements internationaux» vis-à-vis des principes humanitaires de la Convention de Genève. Le ministre a expliqué que le rôle de cette structure qu'il

préside consiste à «assister les différentes institutions étatiques dans toutes les questions relevant du droit international, de même qu'à faciliter la mise en œuvre des principes de celui-ci à l'échelle nationale, à travers notamment sa vulgarisation au sein de la société».

Dans cette optique, des sessions de formation ont été organisées par ladite commission au profit des catégories activant et concernées par le droit international, à savoir les magistrats, journalistes, médecins, universitaires, parlementaires, etc., a-t-il précisé.

La célébration de cette Journée mondiale organisée par le bureau du CICR à Alger et le Croissant-Rouge algérien (CRA)

est marquée par la présence des représentants des différentes institutions algériennes, du corps diplomatique, des présidents du Croissant-Rouge d'Etats arabes et de la Croix-Rouge de pays africains, à savoir de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), de Libye, de Tunisie, de Mauritanie, de Palestine, du Mali et du Niger.

Il est à noter également la participation des responsables de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, aux côtés notamment de représentants de la société civile.

G. T./APS

## Pétrole Le Brent s'approche des 49 dollars

LES PRIX du pétrole se redressaient hier en cours d'échanges européens, toujours portés par des commentaires en fin de semaine dernière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui a estimé que la baisse de production pourrait placer le marché en déficit d'offre l'an prochain. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 48,76 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 93 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin gagnait 84 cents à 47,05 dollars. Les cours de l'or noir sont montés hier à leurs plus hauts niveaux depuis début novembre, à 48,90 dollars pour le Brent et 47,19 dollars pour le WTI. Les prix du pétrole bénéficiaient hier notamment de perturbations dans la production au Nigeria et d'un regain d'optimisme sur la demande. Vendredi, l'Opep avait estimé qu'en raison de «signes convergents de baisses de production des pays hors Opep», le marché devrait se retourner et se trouver en déficit net de l'offre par rapport à la demande en 2017.

Safy T.

## Salon de la production de Médéa

### Le «Made in Algeria» est susceptible de se replacer sur le marché

Le «Made in Algérie» est susceptible de se replacer sur le marché national et reconquérir la confiance du consommateur pourvu qu'il y ait une réelle implication des pouvoirs publics, ont estimé hier des exposants au Salon de la production locale, organisé à Médéa. Principales contraintes soulevées par ces exposants, l'accès au foncier industriel et la lourdeur des procédures administratives, qui empêchent, selon eux, l'expansion des dizaines de petites et moyennes entreprises, engagées dans une lutte permanente contre «l'invasion» des produits étrangers, et réduisent également leur chances de «grignoter» de nouvelles parts de marché, ont-ils expliqué à l'APS. Menad Bouayed, fabricant de tapis et de literie, installé à Chellalet-El-Adhaoura, à 100 km à l'est de Médéa, a vu son projet d'extension de son unité de fabrication reporté d'une année à une autre, faute de poche foncière, alors que des équipements modernes, acquis dans l'optique

d'une expansion de son unité de fabrication, sont en attente d'installation «depuis des mois», selon lui. Les produits issus de son atelier, qui emploie une vingtaine d'ouvriers, sont commercialisés à travers différentes régions du pays et trouvent acquéreurs auprès d'une large frange de la population, en raison de la compétitivité des prix pratiqués, explique le responsable de l'entreprise. Un autre exposant, en l'occurrence le jeune Mohamed Haddad, gérant d'une entreprise de détergents, a dit se contenter de quelques dizaines de mètres carrés «payés au prix fort» pour continuer dans son activité et préserver le gagne-pain de nombreux chefs de familles. «Si cette entreprise parvient à surmonter cet écueil, c'est grâce notamment aux parts de marchés qu'elle a pu décrocher, notamment dans l'est du pays, où ses produits détergents sont bien vendus», note le gérant. Beaucoup parmi les exposants invités à cette quatrième édition disent être en mesure de faire face à

la concurrence, parfois déloyale, des fabricants étrangers, «pour peu que les pouvoirs publics les accompagnent dans la reconquête du marché national, en leur facilitant notamment l'accès au foncier industriel». Une cinquantaine de petites et moyennes entreprises participent à cette 4<sup>e</sup> édition du Salon de la production locale, qui se tiendra jusqu'au 19 mai courant, avec comme slogan «Pour un produit local exportable». Une gamme variée de produits nationaux, issus de l'industrie de la transformation, de l'agroalimentaire, de la menuiserie, de l'électronique, de la chimie industrielle ou encore de l'artisanat, sont exposés au public, à la faveur de cette manifestation économique, destinée, selon le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Abdelkrim Fechite, organisateur du salon, à promouvoir le produit «Made in Algeria» auprès des consommateurs et à encourager les initiatives locales.

S.A.

## Emprunt obligataire

# Mutuelles et caisses de la sécurité sociale appelées à «s'impliquer»

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a appelé, hier à Alger, les mutuelles sociales et les caisses de la sécurité sociale à «contribuer» et à «s'impliquer» dans l'opération de l'emprunt obligataire national.

Par Amel B.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre sur la contribution du secteur de l'Emploi et du Travail dans l'opération de l'emprunt obligataire, M. El Ghazi a précisé que la participation des mutuelles sociales et des caisses de sécurité sociale à cette opération permettra au pays de disposer de recettes financières supplémentaires dans le cadre de la relance économique. Il a considéré que la mobilisation des structures relevant de son secteur en faveur de l'emprunt obligataire relève du «salut national» et d'un «acte de patriotisme». De son côté, le ministre des Finances, Abderahmane Benkhalfa, a «salué» l'initiative prise par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, notant que l'opération de l'emprunt obligataire au niveau national est «en bonne voie». Selon M. Benkhalfa, le pays amorce une étape de «grande rigueur», relevant que «même si les prix du



pétrole n'avaient pas chuté, le changement du modèle de financement du développement économique allait être opéré». Il a relevé aussi que «grâce à la clair-

voyance et à la sagesse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a mis en place un Fonds de stabilisation des recettes, l'Algérie a une marge

de manœuvre de près trois ans». M. Benkhalfa a estimé aussi que le pays ne peut pas indéfiniment dépendre des dépenses budgétaires, d'où la mise en place

d'une «gestion pragmatique à même d'effectuer un virage en douce pour changer de modèle de croissance». De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd, a estimé que l'emprunt obligataire est «éminemment un acte politique avant d'être un acte économique». En ce sens, il a lancé un appel aux salariés et aux mutualistes pour «s'impliquer» dans l'opération, invitant «les salariés à s'organiser pour procéder à des emprunts obligataires collectifs». «Nous comptons plus de 2,5 de travailleurs syndiqués auxquels s'ajoutent les mutualistes, ce qui constitue un nombre important dans le cadre de cette opération obligataire». Sur un autre registre, M. El Ghazi a rassuré les retraités quant à la perception de leurs pensions, soulignant que la Caisse nationale des retraités (CNR) ne connaît pas de problèmes de financement. **A. B.**

## Industrie

## L'Algérie pour un partenariat «effectif» avec l'Iran

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, a souligné, hier à Téhéran, la disposition de l'Algérie à établir un partenariat industriel «effectif» avec l'Iran qui lui permettra d'augmenter le volume des investissements et de diversifier son économie nationale. Intervenant lors du deuxième forum d'affaires algéro-iranien, M. Bouchouareb a souligné que «l'Algérie est pleinement disposée à établir un partenariat effectif dans les domaines où les deux pays recèlent des atouts d'excellence à l'instar de l'industrie mécanique, le textile, les matériaux de construction, l'industrie électronique et la sidérurgie». Il s'agit également, selon le ministre, du secteur des mines où les deux parties ont l'intention d'établir une coopération à tra-

vers l'échange d'experts, d'expertise, de formation et d'informations en matière d'exploration, d'exploitation et de valorisation des ressources minières dans les deux pays, notamment l'or et le phosphate. Le ministre a appelé, à cette occasion, au rapprochement des petites et moyennes entreprises (PME) des deux pays, rappelant que l'industrie constituait l'un des secteurs ayant jeté les premières bases de la coopération entre les deux pays à travers le cadre institutionnel instauré depuis la signature de l'accord de coopération industrielle en 2003. Cet accord a permis, a-t-il encore rappelé, la création de la commission de coopération industrielle entre les deux pays, relancée à la faveur de la tenue de ce forum après quelques années de gel. Les

deux parties œuvrent à faire de cette commission un mécanisme «efficace» pour la relance de l'investissement et des échanges entre l'Algérie et l'Iran. Pour M. Bouchouareb, le cadre juridique permettant de renforcer la coopération industrielle existe. Il a notamment cité le mémorandum d'entente relatif à l'investissement entre les agences chargées du développement de l'investissement entre les deux pays, appelant à les concrétiser sur le terrain. Le ministre a appelé les hommes d'affaires et les représentants du secteur économique iraniens à investir en Algérie, mettant en exergue les

grandes opportunités d'investissement dans plusieurs domaines. Mettant en avant la position géographique de l'Algérie, sa stabilité intérieure, ses ressources naturelles et humaines et ses infrastructures de base, M. Bouchouareb a souligné qu'il s'agissait d'autant d'atouts qui lui permettent d'asseoir les bases d'une industrie d'exportation vers les marchés de la région, l'Afrique, le Canada et l'Europe. Selon lui, l'Iran pourrait, de son côté, constituer pour les produits algériens une passerelle vers les marchés asiatiques. Le ministre a, par ailleurs, expliqué les réformes inscrites par

l'Algérie en vue de créer un climat attractif pour les investissements extérieurs et diversifier son économie. Il a, à ce titre, rappelé le projet de loi sur l'investissement qui sera présenté prochainement à l'Assemblée populaire nationale, la promulgation de nouvelles législations pour drainer l'investissement et accroître la compétitivité de l'économie, l'amorce d'une nouvelle stratégie industrielle et minière et le lancement d'un grand nombre de projets en faveur de la relance de l'industrie algérienne.

Samy O./APS

## Changes

## L'euro progresse légèrement face au dollar

L'euro montait légèrement hier face à un dollar qui se reprend après avoir été soutenu vendredi par des indicateurs américains encourageants alors que les cambistes n'attendaient pas de nouvelles données majeures en début de semaine. L'euro valait 1,1317 dollar, contre 1,1309 dollar vendredi. La monnaie unique européenne gagnait également un peu de terrain face à la devise nipponne, à 123,22 yens contre 122,85 yens vendredi. Le dollar aussi montait face à la monnaie japonaise, à 108,88 yens contre 108,63 yens la veille. Le dollar s'était repris vendredi, pour atteindre son niveau le plus élevé en deux semaines face à

l'euro (à 1,1283 dollar pour un euro), après la publication le même jour de chiffres meilleurs que prévu sur les ventes au détail et le moral des consommateurs aux Etats-Unis. Ces statistiques ont encore alimenté les spéculations sur une nouvelle hausse prochaine des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed), même si cette perspective reste incertaine. En décembre, la Fed avait relevé ses taux d'intérêt pour la première fois en près de 10 ans, ce qui avait rendu le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs, mais depuis, l'économie américaine a montré des signes d'essouffle-

ment de sa reprise et les inquiétudes sur la croissance mondiale ont alimenté la prudence de la banque centrale. Les cambistes digéraient par ailleurs l'annonce samedi d'un ralentissement plus fort qu'attendu de la production industrielle en Chine, des chiffres qui attestent de la fragilité du récent sursaut enregistré par la deuxième économie mondiale. Le yen, lui, refluit après des informations de presse selon lesquelles le Premier ministre japonais Shinzo Abe prévoit de reporter une hausse de la TVA pour la deuxième fois, craignant qu'elle ne pèse sur l'activité économique.

R.E.

## Commerce

## Près de 1 million de dollars d'exportations à partir de Djendjen

PRÈS de un million de dollars US d'exportations hors hydrocarbures a été enregistré au cours des quatre premiers mois de l'année en cours à partir du port de Djendjen (Jijel), a-t-on appris hier auprès des responsables de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Ilgilgili). Le liège, le cuir, les dattes (Deglet nour) sont les principaux produits à l'export, auxquels sont venus s'ajouter deux autres (la fraise et les poissons de l'aquaculture), a indiqué la même source. Les

destinations sont la Chine, l'Inde, l'Espagne, le Mexique et l'Italie pour le liège, l'Afrique du Sud pour les dattes, le Qatar, les Emirats arabes unis (EAU), l'Arabie saoudite et la Russie pour la fraise, et enfin la Tunisie pour le poisson (carpe), a-t-on encore précisé. Au niveau du port de Djendjen, les services des Douanes ont installé une brigade mixte et mis en place un couloir vert à l'effet de faciliter les opérations d'exportation, a-t-on conclu. **M.H.**

Wilaya d'Alger

# Réception en juin des deux trémies de Djenane Sfari et de Ain Melha

■ La réception définitive des deux trémies en cours de réalisation au niveau de la RN1 à Djenane Sfari et à Ain Melha (Alger) est prévue en juin, a affirmé le directeur de wilaya des travaux publics.

Par Ilham N./APS

Les travaux au niveau de la première trémie (414 mètres), en direction de Bir Mourad Rais et de Blida sur la RN1, ainsi que ceux de la deuxième trémie (360 mètres) sont en phase de finalisation. Les deux trémies reliant le quartier de Djenane Sfari (Birkhadem) à celui de Ain Melha (Gué de Constantine) permettront d'organiser le trafic routier et éviter à l'avenir une éventuelle congestion au niveau de la RN1, d'autant que ces deux quartiers devront accueillir près de 50 000 habitants dans le cadre des différents programmes de logement, en cours de réalisation.

L'enveloppe financière consacrée à ces deux trémies s'élève à 1 milliard de dinars. Par ailleurs, le secteur des travaux publics de la wilaya d'Alger enregistre plusieurs nouveaux projets, dont l'aménagement et la modernisation de la liaison Chateaufort (faculté de médecine)/Dely Brahim à hauteur de l'échangeur du 5-Juillet, à même de parachever le réseau routier au niveau de Ben Aknoun, projet déjà lancé et qui sera réalisé en trois étapes, a précisé M. Rahmani.



Ph. &gt; D. R.

Il s'agit également de l'aménagement et la modernisation du CW45 reliant Clairval à Beni Messous et de la réalisation d'une nouvelle liaison entre la Rocade Sud (Parc des Grands Vents) et l'Institut Pasteur (sud de Dely Brahim), outre un important programme de revêtement des chemins communaux pour un linéaire global de 150 km.

Concernant les infrastructures maritimes réalisées l'année dernière, M. Rahmani a évoqué un important programme d'aménagement et de préservation du littoral algérois contre les flux marins et l'érosion. Il est question de l'aménagement de la région des Sablettes qui accueille 40 000 visiteurs/jour sur une superficie de 4,5 km et

une superficie globale de 80 hectares, outre l'ouverture en 2015 d'une partie du «Lido» à El-Mohammadia, après son aménagement. Ce projet connaîtra, après sa finalisation, une extension du côté ouest jusqu'aux Sablettes et Oued El Harrach, dans le cadre de l'aménagement de la baie d'Alger, a indiqué la même source. **I. N./APS**

## Illizi De nouvelles structures pédagogiques pour la prochaine session de formation

LE SECTEUR de la formation et de l'enseignement professionnels sera renforcé dans la wilaya d'Illizi par de nouvelles structures pédagogiques, en prévision de la prochaine session (septembre 2016), a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Il s'agit d'un centre de formation et d'apprentissage (CFPA) implanté au quartier Lahdeb, dans la commune de Bordj Omar Driss (700 km d'Illizi), dont les travaux ont enregistré un avancement physique estimé à 90%, a précisé Youcef Hamdani. Un financement de 205 millions DA a été réservé à la réalisation de cette structure qui viendra remplacer l'ancienne annexe qui connaît des difficultés, surtout en matière de surcharge, a-t-il déclaré. D'une capacité d'accueil de 100 places, ce CFPA dispose de diverses installations, dont un bloc pédagogique composé de six classes et quatre ateliers, un bloc administratif et trois logements d'astreinte. Le secteur prévoit aussi la réception d'un nouvel atelier au niveau du CFPA «Khemaya-Hama», dans la commune de Bordj El-Haouès (wilaya déléguée de Djanet), dans le but d'offrir de nouvelles opportunités de formation aux jeunes de cette collectivité, selon le même responsable. Un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP), en chantier au chef-lieu de wilaya et dont les travaux sont réalisés à 80%, ouvrira ses portes à la session de février 2017, a-t-il ajouté. Une fois entrés en service, ces projets vont contribuer à renforcer et améliorer les conditions d'encadrement des stagiaires et à assurer des emplois au profit de la main-d'œuvre locale. Le secteur compte actuellement dans la wilaya d'Illizi six CFPA et un INSFP à Djanet, en plus d'autres structures en cours de réalisation dans différentes communes de la wilaya. **R.R.**

Boumerdès

## Distribution d'au moins 4 200 logements avant fin 2016

Au moins 4 200 logements publics locaux (LPL) seront distribués à travers la wilaya de Boumerdès avant la fin 2016, a-t-on appris du directeur du logement. Sur ce total, plus de 1 800 seront parachevés avant le mois de ramadhan, a indiqué Tarek Souissi, signalant l'attribution déjà de 106 unités à Dellys et de 80 autres à Chaâbat El Ameur. L'opération se poursuivra prochainement avec l'attribution des unités restantes à Khmiss El Khechna, Souk El Had, Corso, Ouled Haddadj, Tidjelabine, Issers et Naciria, a-t-il ajouté. «Les autres unités inscrites au titre de ce même programme, sont en chantier, et seront attribuées progressivement après le mois sacré jusqu'à la fin 2016», a-t-il encore précisé. Selon M. Souissi, ces loge-

ments en chantier se répartissent entre les localités de Khmiss El Khechna (630), Hammadi (420), Boudouaou (500), Larbaâtache (190), Ouled Moussa (180) et Cap Djinet (40). Il a également fait part de la réception et de la distribution attendues, à la même période, d'un autre programme de 670 logements participatifs, repartis à travers les communes de Boudouaou (110), Corso (200), Tidjelabine (100) et Ouled Haddadj (80), entre autres. Ces unités à distribuer s'ajouteront à plus de 9 000 LPL distribués à Boumerdès, entre les années 2014 et 2015, dans le cadre social et la résorption de l'habitat précaire, a fait savoir le responsable. La wilaya de Boumerdès a été destinataire d'un programme global de près de 50 000

logements (tous segments confondus) au titre du quinquennat 2010-2014, se répartissant à raison de 21 000 unités pour le logement public locatif (LPL), plus de 8 000 unités promotionnelles aidées (LPA), 8 000 aides à la construction rurale, 8 000 unités location-vente (AADL) et 4 000 logements promotionnels publics (LPP), a-t-on indiqué auprès de la direction du logement. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de Boumerdès sera porté à 184 500 unités, contre 100 000 unités en 1999 et 139 000 en 2009, induisant ainsi une réduction du taux d'occupation par logement (TOL) à 5,20 personnes par logement, à l'avenir, selon les prévisions de la même direction. **Ali O./Agences**

Ouargla

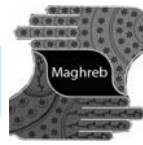
## Près de 600 millions DA pour divers projets de développement

Une enveloppe de près de 600 millions DA a été consacrée au titre du programme communal de développement (PCD) et sur budget de wilaya pour la réalisation, dans un court terme, de 53 projets dans la commune de Ouargla, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire (P-APC) de cette commune. Ces opérations portent sur la réalisation et le revêtement en pelouse synthétique de deux stades de proximité dans les quartiers Tazegret et Elksar, la réalisation d'un réseau d'eau potable à la cité En-Nasr et l'ouverture de

voies d'accès dans le quartier de Bamendil, a précisé Abdelhamid Djezzar. Il est également question d'aménagements urbains au quartier de Béni-Thour, l'extension du réseau d'éclairage public dans les quartiers de Gharbouz, Mekhadma, El-Gara et Hassi-Miloud, ainsi que la réalisation de réseaux d'assainissement dans les zones dépourvues, a-t-il ajouté. La réalisation de cantines scolaires au niveau de certains établissements et des classes d'extension dans d'autres souffrant de surcharge, figurent parmi les opérations projetées. Le P-APC

de Ouargla a fait part aussi du découpage de la commune de Ouargla en dix circonscriptions urbaines, après adoption du projet par les membres de l'APC, lors de la tenue de sa troisième session ordinaire. Cette mesure vient en application des instructions du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors de sa dernière visite dans la wilaya, appelant à ériger les annexes communales en circonscriptions urbaines, eu égard à la forte densité de la population de cette commune et à l'étendue de son territoire, a-t-il précisé. Ce

réaménagement a pour objectifs une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens liées notamment à l'alimentation en eau potable et à la réalisation et l'entretien des réseaux d'assainissement, a expliqué le P-APC de Ouargla. La mesure aura un impact «positif» en matière aussi de prise en charge des déchets ménagers, de la salubrité et la protection de l'environnement, sachant que chaque circonscription urbaine disposera de ses propres moyens humains et matériels. **F.A.**



## Libye

# La diplomatie au chevet du pays menacé par Daech

■ La communauté internationale est au chevet du pays touché par des divisions politiques et la progression de «l'État islamique».

Par Anis F.

Si l'État islamique enregistre des défaites en Syrie et perd une partie du territoire qu'il contrôlait, il devient de plus en plus menaçant en Libye. Des ministres des Affaires étrangères européens, des États-Unis et des pays voisins de la Libye se réunissent à Vienne pour discuter du chaos qui règne dans ce pays miné par les divisions politiques et la menace djihadiste. Cette réunion se déroule à un moment crucial : d'une part, les djihadistes du groupe État islamique (EI) ont récemment étendu leur influence à l'ouest de la ville libyenne de Syrte qu'ils contrôlent depuis juin 2015 ; d'autre part, le gouvernement d'union nationale parrainé par l'ONU peine à asseoir son autorité, plus d'un mois et demi après avoir pris ses fonctions à Tripoli. Le sommet, présidé par le chef de la diplomatie italienne Paolo Gentiloni et le secrétaire d'État américain John Kerry, réunira «les principaux acteurs» régionaux et internationaux dans le but de soutenir «le processus de stabilisation» en Libye, a déclaré Paolo Gentiloni au cours d'une récente visite en Tunisie.

## Une menace directe pour l'Europe

Les combattants de l'Ei se sont emparés la semaine dernière de la localité d'Abou Grein, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Syrte, après une série d'attaques contre les forces militaires du gouvernement d'union. C'est la première fois que le groupe extrémiste réussit à étendre son contrôle à l'ouest de cette ville. Dissensions politiques et vide sécuritaire ont facilité depuis 2014 l'implantation de l'Ei en Libye, constituant une menace directe pour ses voisins et l'Europe. Les ministres des Affaires étrangères discuteront du



«soutien international au nouveau gouvernement et se concentreront sur les questions sécuritaires», a déclaré le porte-parole du département d'Etat John Kirby. Des responsables et des diplomates américains ont affirmé jeudi que les États-Unis étaient prêts à assouplir l'embargo de l'ONU sur les armes, imposé au début de la révolte contre le régime de Moammar Kaddafi en 2011 pour aider les nouvelles autorités à lutter contre l'Ei.

## Entre 3 000 et 5 000 combattants en Libye pour l'Ei

La guerre contre les djihadistes est au centre d'une autre bataille entre les forces du gouvernement d'union et celles du gouvernement parallèle basées dans l'est du pays et dirigées par le controversé général Khalifa Haftar. Les deux autorités rivales accélèrent les préparatifs pour déclencher une première offensive visant à chasser l'Ei de Syrte, au risque d'éloigner la perspective d'une réconciliation et d'une victoire sur les djihadistes. «La course» à la

libération de Syrte est «une erreur (...) et nous ne pouvons plus accepter cette division», a affirmé le président de la commission de Défense du Sénat italien, Nicola Latorre. Selon lui, la réunion de Vienne sera l'occasion d'unifier les rangs sur la stratégie à suivre en Libye, voire de poser les bases d'une action commune. «Une opération militaire pour libérer Syrte requiert une plus grande coordination des forces de sécurité pour des raisons à la fois tactiques et politiques», estime pour sa part Claudia Gazzini, analyste à l'International Crisis Group. L'Ei compte 3 000 à 5 000 combattants en Libye et tenterait d'y attirer des centaines de recrues étrangères, selon des sources françaises et américaines.

## L'opération contre les passeurs est «un échec»

Les participants tenteront par ailleurs d'apporter un soutien supplémentaire au nouvel exécutif libyen dirigé par Fayeze al-Sarraj au moment où ce dernier fait face à de nombreuses difficultés, dont celle d'imposer son autorité dans

un pays rongé par les divisions. Depuis son arrivée à Tripoli fin mars, le gouvernement Sarraj a toutefois réussi à étendre son pouvoir dans la capitale et à rallier à sa cause les milices armées de l'ouest du pays. Il espère encore gagner l'adhésion du gouvernement parallèle installé dans l'Est qui refuse de céder le pouvoir avant un vote de confiance du Parlement, maintes fois reporté. La communauté internationale mise sur un gouvernement d'union plus fort, seul à même de lutter contre la menace djihadiste et d'endiguer le flux migratoire depuis la Libye, à 300 kilomètres seulement des côtes italiennes. Un récent rapport parlementaire britannique estime que l'opération navale de l'Union européenne contre les passeurs au large de la Libye est «un échec». Une fois encore, les regards sont tournés vers Tripoli : «Sans le soutien d'un gouvernement libyen stable, l'opération ne peut pas rassembler les informations nécessaires pour s'attaquer aux trafiquants», note le président de la commission.

A. F./Agences

## Droit des Sahraouis à l'autodétermination

# Le Maroc continue d'entraver les négociations

Le Maroc continue d'entraver les négociations avec le Front Polisario sous les auspices de l'ONU visant à parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a déploré l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Nicaragua, Suleiman Tayeb. L'ambassadeur sahraoui a, dans une déclaration à l'agence cubaine «Prensa Latina», rappelé qu'après son désaccord avec le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en mars dernier, le Maroc a expulsé la composante civile de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

La Mission a été mise en place en 1991

afin d'assurer la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental occupé depuis 1975 par le Maroc, consultation bloquée au cours de 25 années d'existence de la force de casques bleus.

Le référendum, a-t-il réaffirmé, est la principale mission de la Minurso dont elle porte le nom et pour laquelle elle a été créée, et son retour pour exercer ses pleines fonctions est une demande de la communauté internationale. Le responsable sahraoui a en outre affirmé que le Maroc est le seul pays dans la région qui empêche la paix en privant le peuple sahraoui de s'exprimer librement sur son avenir et violant ses droits humains, ainsi que le pillage illégal des ressources naturelles

du Sahara occidental.

L'ambassadeur a appelé le Maroc à «respecter ses engagements et permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination». En 1963, l'ONU a inscrit le Sahara occidental sur sa liste des territoires non autonomes et il y figure toujours.

Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé le «droit inaliénable» du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été envahi par le Maroc en 1975 après que l'Espagne s'y soit retirée.

Kamel L./APS

## Tunisie Déclin de la production pétrolière

LA PRODUCTION nationale de pétrole brut a baissé de 12,3%, pour s'établir à 558 kilotonnes, à fin mars 2016, par rapport à la même période de 2015. Selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par le ministère de l'Energie et des Mines, cette diminution revient principalement à la chute de la production des champs Hasdrubal (-29kt), Franig Baguel et Tarfa (-18kt), Bir ben tartar (-8kt), cherouq (-7kt), Adam (-6kt) et Anaguid Est (-6kt), lesquels ont totalisé à eux seuls une baisse de 75 kt, entre fin mars 2015 et fin mars 2016. En effet, la production du «Champ Hasdrubal» a dégringolé d'environ 50%, entre le 19 et 20 février 2016 et il y a eu un arrêt de la production, entre le 21 février et le 26 mars 2016, suite à une panne au niveau du compresseur d'expédition du gaz commercial à la STEG. Pour le «Champ Baguel et Tarfa», la production s'est réduite de 40%, à cause de la baisse du débit du puits Tarfa 3 dont la production est passé de 5 000 bbl/j, initialement, à 2 000 bbl/j, à fin janvier 2016. Ce puits a été fermé du 4 au 7 février 2016 pour remonter la pression. Des problèmes techniques au niveau de quelques puits et surtout de la poursuite du déclin naturel du «Champ Bir ben Tartar» ont causé le repli de sa production de 37%, de même pour le «Champ Cherouq» dont la production a reculé de 17%, ainsi que le «Champ Adam» (baisse de 10% de la production). La production du «Champ Anaguid Est» a reculé de 25%, suite à la fermeture des puits Nada 1, Maha 1 et Chada 1 et l'arrêt de quelques jours des puits Amani 1 et Amani 2. S'agissant du «Champ Chergui», la production s'est arrêtée depuis le 19 janvier 2016 suite aux sit-in. Le déclin naturel de la production s'est poursuivi au niveau des principaux champs, notamment ceux d'Adam, Cherouq, Bir ben Tartar, Ouedzar, Didon, El Borma et MLD. Cependant une hausse de la production a été enregistrée au niveau des «Maamoura» (+113%), «Champ El Hajeb Guebiba» (+7%) et le «Champ Sidi Kilani» (+21%).

R.M.

Initiative de paix

# Netanyahu met en doute l'impartialité de la France

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a mis en doute dimanche devant le chef de la diplomatie française l'«impartialité» de l'initiative de Paris pour relancer l'effort de paix avec les Palestiniens, en brandissant un récent vote de la France à l'Unesco.

Par Ali O.

Le ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault s'est rendu dimanche à Jérusalem et Ramallah pour présenter de vive voix à M. Netanyahu et au président palestinien Mahmoud Abbas le projet français de conférence internationale de paix.

La conférence aurait lieu à l'automne. Une réunion ministérielle en jetterait les bases dans deux semaines à Paris, avec une vingtaine de pays, l'Union européenne et l'ONU, mais sans Israéliens ni Palestiniens pour ne pas condamner d'emblée l'effort à l'échec.

M. Ayrault a comme prévu reçu le soutien palestinien et rencontré les objections israéliennes confortées par un récent vote français en faveur d'une décision de l'Unesco sur le patrimoine culturel palestinien et Jérusalem-Est, partie palestinienne de Jérusalem occupée et annexée par Israël.

«J'ai dit (à M. Ayrault) que la décision scandaleuse prise à

l'Unesco avec le soutien de la France et qui ne reconnaît pas le lien millénaire entre le peuple juif et le mont du Temple jette une ombre sur l'impartialité du forum que la France tente de réunir», a dit M. Netanyahu.

«La seule voie» pour parvenir à la paix, «ce sont des négociations directes sans condition préalable», a redit M. Netanyahu.

Le gouvernement israélien s'est emparé dernièrement du texte de l'Unesco pour attaquer la crédibilité française. Il s'est indigné que le texte ne fasse jamais référence à l'esplanade des Mosquées comme mont du Temple, l'appellation sous laquelle les juifs révèrent le lieu, ou ne cite le mur des Lamentations qu'entre guillemets.

«Des formulations malencontreuses et blessantes, qui auraient pu et dû être évitées, ont créé des malentendus. La France le regrette», a dit M. Ayrault à M. Netanyahu selon son entourage, s'employant au déminage à la suite de plusieurs responsables français.

Avant de partir, il a cependant réfuté tout parti pris. «La France



est désintéressée», a-t-il dit aux journalistes, «il ne peut pas y avoir de doute sur la sincérité de la France», et les propos de M. Netanyahu sont des «mots de circonstance».

Il a justifié l'initiative française par «l'urgence à agir» devant un «statu quo intenable» et le danger d'une nouvelle escalade. Il s'est alarmé de l'éloignement de la perspective d'une solution à deux États israélien et palestinien coexistant en paix, invoquant l'absence de dialogue, la poursuite de la colonisation israélienne, les violences des deux bords et une frustration palestinienne grandissante. Il a souligné la menace que l'organi-

sation État islamique ne remplisse le vide. Alors que les Israéliens viennent de célébrer le 68e anniversaire de leur État, les Palestiniens sous occupation attendent toujours le leur et commémoreraient dimanche la création d'Israël comme leur «Nakba» («Catastrophe»). Des heurts ont opposé Palestiniens et forces israéliennes à la frontière avec la bande de Gaza. Le Hamas et le Jihad islamique, deux forces ennemies d'Israël, ont appelé à l'intifada. Les Palestiniens ont défilé dans plusieurs villes de Cisjordanie occupée.

Une vague de violences a fait plus de 200 morts israéliens et palestiniens depuis octobre et

une nouvelle guerre est redoutée à Gaza. La France veut remobiliser la communauté internationale et changer de méthode pour aider Israéliens et Palestiniens à reprendre des négociations crédibles.

Pour autant, il ne s'agit pas de se substituer au bout du compte aux Israéliens et Palestiniens, «c'est eux seuls qui pourront faire la paix», a dit M. Ayrault. Il a objecté à M. Netanyahu que la voie de la négociation directe qu'il prône est «bloquée».

Le chef de la diplomatie palestinienne Riyad al-Malki, que M. Ayrault a rencontré avec le président Abbas, a dénoncé devant la presse les refus opposés «depuis le début» par M. Netanyahu. Il a souhaité «le succès des efforts français parce qu'ils sont les seuls sur le terrain».

Les Français se montrent prudents quant au succès de leur initiative.

L'adhésion américaine reste une grande inconnue, le secrétaire d'État John Kerry n'ayant toujours pas dit s'il participerait à la réunion du 30 mai.

Les États-Unis «partagent notre inquiétude», a dit M. Ayrault. La France est prête à décaler la réunion du 30 mai de quelques jours pour permettre à M. Kerry de venir, a-t-il dit.

A. O.



## Points chauds

Bolivarien

Par Fouzia Mahmoudi

Au Venezuela plus rien ne va. Si durant les dernières années du règne de Hugo Chavez les protestations et l'opposition se faisaient déjà entendre, le statut particulier et le charisme du dirigeant communiste finissait toujours par avoir raison de ses détracteurs. Mais aujourd'hui, il est plus qu'évident que son successeur, Nicolás Maduro, n'a ni la stature ni la capacité unique de Chavez de garder la main sur le pouvoir et aujourd'hui la situation se dégrade de plus en plus rapidement dans le pays. En effet, la tension est montée d'un cran ces 48 dernières heures. Les coupures d'électricité sont quotidiennes, les services publics ne sont opérationnels que deux jours par semaine. S'ajoutent à cela le pillage de commerces ou des lynchages. Face à cette situation, le chef de l'État doit préciser les contours de l'état d'exception décrété ce week-end. L'opposition, elle, appelle à manifester demain pour réclamer un référendum révocatoire avant des exercices militaires prévus samedi. Nicolás Maduro a décrété dans la nuit de vendredi à samedi l'état d'exception, faisant état de «menaces extérieures», avant d'ordonner samedi la saisie des usines «paralysées par la bourgeoisie» et l'emprisonnement des entrepreneurs accusés de «saboter le pays». Il n'a pas détaillé le contenu du décret qui devrait être publié hier et qui prolonge «pendant l'année 2016 et certainement pendant l'année 2017» un «décret d'urgence économique» en vigueur depuis la mi-janvier et qui expirait samedi. Lors d'un meeting samedi, le président en a profité pour accuser une nouvelle fois les États-Unis de vouloir «en finir avec les courants progressistes en Amérique latine». Pour se «préparer à n'importe quel scénario», il a donc ordonné pour samedi «des exercices militaires nationaux des Forces armées, du peuple et de la milice». Des responsables des services de renseignement américains cités par le «Washington Post» estiment que le gouvernement vénézuélien pourrait être renversé par une insurrection populaire cette année. «Vous pouvez entendre la glace craquer», résumait ces membres des renseignements. Depuis la victoire d'une coalition d'opposition aux élections législatives, fin 2015, ce pays pétrolier est confronté à une crise politique, économique et sociale qui attise les tensions. Le bras de fer entre chavistes (du nom du président défunt Hugo Chávez, au pouvoir de 1999 à 2013 et mentor de Nicolás Maduro) et anti-chavistes s'est intensifié depuis que l'opposition a rassemblé, début mai, 1,8 million de signatures pour lancer le processus du référendum pour révoquer le président, qu'elle espère organiser d'ici à la fin 2016. Reste à savoir si l'opposition, qui semble en bonne voie, aura cette fois raison de la Révolution bolivarienne et si le souvenir de l'ancien président Chavez est aujourd'hui assez effacé pour laisser place à un nouveau régime au Venezuela.

F. M.

## Philippines

### Rodrigo Duterte veut rétablir la peine de mort

Rodrigo Duterte, élu président des Philippines sur un programme très dur contre la criminalité, s'est engagé à rétablir la peine de mort par pendaison et à autoriser les forces de l'ordre à «tirer pour tuer».

Sur le plan diplomatique, le maire de la grande ville méridionale de Davao, a souhaité, lors de ses premières conférences de presse depuis son élection le 9 mai, des relations amicales avec Pékin, et se dit ouvert à des discussions directes sur les contentieux en mer de Chine méridionale.

Elu au terme d'une campagne populiste et outrancière, l'avocat de 71 ans accusé par le président sortant Benigno Aquino d'être un dictateur en puissance, a tenu à détailler son programme contre la délinquance.

«Ceux qui détruisent les vies de nos enfants seront détruits», a déclaré hier aux journalistes M. Duterte, quelques heures après une première conférence de presse dimanche soir.

«Ceux qui tuent mon pays seront tués. C'est aussi simple que cela. Pas de demi-mesure. Pas d'excuses.»

«Je vais presser le Congrès de rétablir la peine de mort par pendaison», a-t-il annoncé, prônant le châtimement capital – aboli en 2006 – dans les affaires de trafic de drogue, de viol, de meurtre et de vol.

Il a dit préférer la pendaison au peloton d'exécution, en expliquant qu'il ne voulait pas gaspiller de balles, et que la potence était plus humaine.

Ceux qui seraient condamnés pour deux crimes seront pendus deux fois: «Après une première pendaison, une seconde suivra jusqu'à ce que la tête soit totalement coupée du corps. J'aime ça parce que je suis fou.»

Rodrigo Duterte a annoncé qu'il donnerait à la police le droit de «tirer pour tuer» lors d'opérations contre le crime organisé.

«Si vous résistez, si vous faites preuve de résistance violente, mes ordres à la police seront de tirer pour tuer», a-t-il averti à Davao. Des militaires tireurs d'élite seront mobilisés pour tuer des criminels, a-t-il ajouté. Il a également annoncé son intention d'interdire la consommation d'alcool dans les lieux publics après 02h00 et d'interdire aux enfants de sortir seuls dans les rues le soir. Si des enfants sont trouvés dans les rues, leurs parents seront emprisonnés pour «abandon».

Au cours de sa campagne, M. Duterte, qui doit prêter serment le 30 juin pour six ans, avait promis d'éliminer des dizaines de milliers de criminels, suscitant l'indignation de ses opposants mais séduisant aussi des dizaines de millions de Philippines lassés de la criminalité

et de la corruption. Il était même allé jusqu'à annoncer la mort de 100 000 personnes dont les cadavres iraient engraisser les poissons de la baie de Manille.

M. Duterte a aussi indiqué que l'ambassadeur de Chine était un des trois premiers diplomates étrangers – avec notamment celui du Japon – qu'il comptait rencontrer.

«Disons que les relations n'ont jamais été froides. Mais je préfère être amical avec tout le monde», a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur un éventuel rapprochement avec la Chine.

Sous le président sortant Benigno Aquino, les relations étaient glaciales avec Pékin en raison des différends maritimes.

Pékin considère comme territoire national la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, y compris des zones situées près de pays voisins comme les Philippines, et a construit au cours des dernières années des îles artificielles afin d'appuyer ses revendications de souveraineté.

Benigno Aquino a réagi en approfondissant le partenariat militaire avec les États-Unis, et en saisissant la justice internationale. Il a refusé des discussions directes, considérant que l'archipel n'y serait pas en position de force face au géant chinois.

A. R.



17<sup>e</sup> Festival culturel européen

## Le groupe «Gipsy.CZ», l'authenticité version moderne

■ Le groupe de musique du monde et de hip-hop «Gipsy.CZ» a animé, dimanche soir à Alger, un concert au contenu authentique et à la forme moderne, dans un brassage des styles où les rythmes polka, dance, rap et hip-hop, soumis à la technologie numérique, ont fait bon ménage avec les sonorités et mélodies tziganes données par l'accordéon et le violon.

Par Adéla S.

Représentant la République tchèque dans le cadre du 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie ouvert le 9 mai dernier, «Gipsy.CZ», qui signe son deuxième passage à Alger, s'est produit à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), devant un public enthousiasmé, relativement nombreux.

Dans des atmosphères festives renvoyant aux spectacles de rue empreints de l'esprit bohémien, une quinzaine de pièces ont été rendues dans la langue tchèque par le chanteur, également aux commandes d'une boîte à rythmes programmable, Radek Banga, issu des «roms» (ensemble de populations établies dans divers pays du monde, se considérant de la même origine indienne).

S'adressant au public en anglais, l'interprète du groupe, également auteur et compositeur, en parfait animateur, présentait chaque pièce avant de la chanter, dans des explications courtes destinées à mettre le public au parfum, l'invitant ensuite à s'impliquer à travers des danses statiques exécutées en posture assise avec les mains.

Jan Sochor à la guitare et à l'accordéon et Tomas Baros à la basse, donnant en partie vie à Gipsy.CZ ou «le bohémien tchèque» ont fait montre de toute l'étendue de leur talent, soutenus également par l'époustouflant Viliam Didias au violon qui a brillé de technique et de dextérité dans des solos pleins et rapides.

Durant près de 80 mn, des chansons, ponctuées de manière récurrente par des «*ladies and gentlemen*» (mesdames et messieurs), racontant la vie sociale, l'amour, les préoccupations quotidiennes, l'identité, l'acceptation de l'autre, la joie de vivre et à l'ouverture d'esprit, ont été interprétées dans des cadences rythmiques incitant au déhanchement.

Parmi les titres au programme de Gipsy.CZ, dont l'ensemble reflète le tempérament tzigane qui se traduit par une joie d'être et une envie de partager, *Halo*, *Desperado*, *Aha*, *Mafiozo*, *Banga Beating*, *Gipsy Tango* et *Romano hip-hop*, finissant tous dans des accélérations endiablées.

En présence de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tchèque, Martin Vávra, le public a fini le concert



Ph. DR

dans les allées de la salle, cédant au relâchement dans des tours de danse empreints de bien-être, sous les cadences percutantes de la boîte à rythmes et les invitations répétées de Radek Banga.

Né à Prague en 1982, Radek Banga s'est d'abord investi dans une carrière solo couronnée en 2004 par la sortie de l'album «*Ya Favourite CD-Rom*», avant de former en 2005 le groupe «Gipsy.CZ» qui a vite accumulé les succès à l'échelle nationale et internationale.

Plusieurs distinctions sont à l'actif du groupe dont le prix de la découverte de l'année «Ange Gipsy.CZ», obtenu en 2006, où Radek Banga a été consacré meilleur compositeur de musique populaire, récidivant un an plus tard avec le prix Osa 2007.

Le groupe «Gipsy.CZ» compte jusqu'à présent deux albums «*Romano hip-hop*» et «*Reprezent*». En début de soirée, dans la passion des mots et la force du propos le Collectif «Fabrique à lecteurs» a orné le silence de la salle avec des extraits de l'ouvrage de l'auteur portugaise Lidia Jorge «*Les mémorables*» (2014, traduit un an après) et du Tchèque Milan Kundera «*La pomme d'or de l'éternel désir*», tiré de son recueil de nouvelles «*Risibles amours*», publié en 1970. Programmé, outre à Alger, à Annaba, Béjaïa, Oran et Tizi Ouzou, le 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie se poursuit jusqu'au 21 mai avec au programme d'hier la trompettiste bahreïnienne Yazz Ahmed et la chanteuse algérienne Amel Zen.

A. S./APS

## Maintien des événements internationaux

## Le nombre de festivals ramené à 77

Le nombre de festivals culturels a été «ramené à 77 manifestations» après une «révision des budgets alloués à chaque manifestation et sa périodicité», a annoncé dimanche le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le ministre de la Culture a annoncé le maintien de tous les festivals internationaux, 31 festivals nationaux et 18 festivals locaux (77 manifestations au total) après une réorganisation d'un nombre initial de 186 festivals.

Selon le ministre de la Culture, la priorité était de «garder les festivals internationaux», considérés comme la «vitrine» de la culture algérienne, qui ont été maintenus tout en revoyant leurs durées et le nombre de participants.

Les festivals seront financés «à hauteur de 40% par les reliquats du budget de l'année 2015», a-t-il précisé.

Quelques festivals, comme le Festival international des arts de l'Ahaggar (Fiataa) ou le Festival maghrébin de la musique andalouse, sont «maintenus» mais «momentanément suspendus» pour revoir certains détails d'organisation et d'administration.

Des festivals partageant la même thématique ont été fusionnés à l'exemple du «Festival de la calligraphie arabe» et celui de la «miniature et des arts décoratifs» alors que d'autres événements se tiendront un an sur deux à l'instar du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) ou du Festival national de musique diwan à Béchar.

M. Mihoubi a également insisté sur les obligations de «bonne gestion», de «respect des budgets alloués» et de «qualité» du produit culturel auquel seront soumis les commissaires des festivals en adéquation avec le nouveau cahier des charges élaboré par le ministère.

Des formations sur la gestion administrative et financière seront dispensées prochainement aux commissaires de festivals, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de l'encouragement de l'investissement privé dans le secteur de la Culture, Azzeddine Mihoubi a réitéré son appel aux organisateurs privés pour soumettre leurs projets à la tutelle en plus d'avoir accordé aux directeurs des wilayas la «liberté d'organiser» des manifestations culturelles «sponsorisées» par les opérateurs économiques privés.

La liste détaillée des festivals et leur périodicité après réorganisation est disponible sur le site Internet du ministère de la Culture : m-culture.gov.dz

D'autres séances de travail avec les commissaires de festivals sont en cours afin de fixer les dates de chaque événement, on indiquera des responsables du ministère.

Racim C.

## El-Oued

1<sup>res</sup> journées du documentaire et du court métrage

Les premières journées locales du film documentaire et du court métrage amateur ont été ouvertes dimanche à la maison de la culture Mohamed-Lamine-Lamoudi d'El-Oued.

Cette rencontre de deux jours prévoit, durant sa première journée, la projection de dix œuvres, documentaires et de courts métrages d'une durée ne devant pas dépasser les 30 minutes,

sélectionnées sur la base de critères techniques axés notamment sur la qualité de l'image, du son, la nature de la production (documentaire ou court métrage) ainsi que le thème traité devant respecter les composantes nationales.

Composées de trois films documentaires et sept courts métrages, ces œuvres traitent des questions liées au quotidien, le patrimoine culturel, les composantes de

l'identité nationale, les maux sociaux et les problèmes de communication sociale entre jeunes, ont indiqué les organisateurs.

Les participants, des metteurs en scène amateurs, auront à concourir pour les prix du meilleur film documentaire, meilleur court métrage, en plus du prix du jury.

La seconde journée de cette manifestation culturelle donnera lieu à l'animation d'un atelier tech-

nique sur le scénario qui sera animé par le réalisateur Nacer Mahboub, la projection honorifique du documentaire «*El-Mensedj- Khoyout Torath*» (Métier-à-tisser, fils du patrimoine) du metteur en scène Boubekour Haddad, un outil pour la fabrication traditionnelle d'articles en laine et en poils de chameau, dont le bur-nous, la kachabia et le tapis.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Bibliothèque nationale d'El-Hamma (Alger)**  
Aujourd'hui à 14h :  
Rencontre poétique autour de la vie et l'œuvre de Jean Sénac, intitulée «Jean Sénac, le poète de la ville».

**Galerie d'art Asselah-Hocine (Rue Hocine-Asselah, Alger-Centre)**

Jusqu'au 30 mai :  
Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

**Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**

Jusqu'au 30 mai :  
Exposition «Les villes d'Algérie».

**Tournée artistique des groupes Imzad, Freeklane et Dzair.**

Le 17.05.2016 : Sidi Bel-Abbès – Maison de la culture à 19h

Le 19.05.2016 :  
Alger – Salle Atlas (Bab-El-Oued) à 16h.

**Galerie Seen Art (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)**

Jusqu'au 31 mai :  
Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha

Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

**Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**

Jusqu'au 17 mai :  
Exposition de l'artiste Taieb Benabbas Bakhti.

**Marché Volta (Alger)**

Jusqu'au 21 mai :  
Exposition «Picturié générale 3» avec la participation de 23 artistes dont Fella Tamzali, Maya

Bencheikh El-Feggoun, Mourad Krinah, Yasser Ameer, El Panchow et Youcef Krache.

**Musée public national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)**

Jusqu'au 18 mai :  
Exposition «La miniature tourmentée» de l'artiste Mustapha Adjaout.

**Galerie d'art Sirius (Télemly, Alger)**

Jusqu'au 31 mai :  
Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

**La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)**

2 juin :  
Le rappeur Maître Gims anime un spectacle.

**Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)**

Jusqu'au 11 juin :  
Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie.

Oran

# Coup d'envoi des 15<sup>es</sup> Jeux sportifs universitaires

■ Le coup d'envoi des 15<sup>es</sup> jeux sportifs nationaux universitaires a été donné dimanche soir à la résidence universitaire de Belgaïd (commune de Bir El Djir) à l'est d'Oran, en présence du wali et des représentants de l'université 2 «Mohamed-Benahmed», de l'université des sciences et technologie (USTO) «Mohamed-Boudiaf» et de l'Université d'Es-Senia et des œuvres universitaires.

Par Ihsane D.

**P**as moins de 1 400 athlètes filles et garçons des wilayas de Biskra, Laghouat, M'sila, El Oued, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Tlemcen, Aïn Témouchent, Tiaret, Alger, Tizi Ouzou, Boumerdès, Blida, Bejaïa, Constantine, Annaba, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Jijel, prennent part à cette édition coïncidant avec le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'étudiant. Dans une allocution d'ouverture, le coordinateur des jeux universitaires et directeur de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (Enpo), Abdelbaki Benziane, a évoqué l'importance des sports universitaires, rappelant qu'ils ont été de tout temps «le réservoir» d'où puisaient les équipes nationales dans toutes les disciplines. Plusieurs compétitions dont le volley-ball, le handball, le judo, le basket-ball et l'athlétisme, sont au programme de ces jeux nationaux qui débiteront lundi à la résidence universitaire de Belgaïd, selon les organisateurs qui ont annoncé que la finale du football filles aura lieu le 19 mai prochain à l'USTO «Mohamed-Boudiaf», de même que la cérémonie de remise de médailles et de récompenses.

... Et du 9<sup>e</sup>

## championnat militaire de pentathlon naval

Le 9<sup>e</sup> championnat national militaire de pentathlon naval a débuté dimanche à la base navale principale de Mers El Kébir (Oran), relevant de la 2<sup>e</sup> Région militaire, avec la participation de 25 sportifs représentant cinq équipes. Il s'agit des équipes de la base navale d'Alger de la façade maritime centre (1<sup>er</sup> RM), la base navale principale de Jijel de la façade maritime Est, l'Ecole d'application de la façade maritime est (5<sup>e</sup> RM), la base navale principale de Mers El Kébir de la façade maritime ouest et l'Ecole des sous-officiers des forces navales de la façade maritime ouest (2<sup>e</sup> RM). Cette compétition comporte cinq épreuves, à savoir le parcours d'obstacles, la natation de sauvetage, les techniques navales, la natation utilitaire et le cross amphibie, qui auront lieu, quatre jours durant, à la piscine du complexe régional sportif militaire de la 2<sup>e</sup> RM et à la base navale de Mers El Kébir. Dans une allocution d'ouverture de ce championnat, le commandant de la façade maritime ouest, le général Ahmed Mebarki, a mis en exergue l'importance de cette compétition dans la formation du combattant, quelle que soit sa spécialité (terre, mer, air) pour mieux

accomplir ses fonctions et son devoir de défense du pays, rappelant l'intérêt accordé par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à ce genre de compétitions sportives. Le général Mebarki a ajouté que ces concours permettront d'évaluer et d'améliorer le niveau des sportifs dans le cadre du développement du sport militaire en général et des sports nautiques en particulier. Le commandant de la façade maritime ouest a donné ensuite le coup d'envoi de la compétition avec le déroulement de la première épreuve de techniques navales. Les autres épreuves se dérouleront lundi et mardi et la compétition sera clôturée mercredi par le cross amphibie. **I. D.**



## Angleterre Mahrez termine meilleur buteur africain de la Premier League

**L'**international algérien, Riyad Mahrez, a terminé meilleur buteur africain de la Premier League anglaise, dont la dernière journée a été disputée dimanche, en inscrivant 17 buts. Mahrez, auteur également de 11 passes décisives contribuant grandement dans le titre histo-

rique de champion remporté par son équipe Leicester City, a été sacré auparavant meilleur joueur de la Premier League, un trophée que lui a décerné la Ligue de football professionnel en Angleterre. Au classement général des buteurs, le joueur algérien de 25 ans a terminé à la cinquième position. La première place a été décrochée par Kane (Tottenham) auteur de 25 réalisations. Pour sa part, Ighalo, l'attaquant de Watford, s'est adjugé la deuxième position au classement des buteurs africains de la Premier League avec 15 buts, alors que le Ghanéen Awey



(Swansea) complète le podium grâce à ses 12 banderilles. **Y. B.**

## Judo / Grand Prix 2016 d'Almaty L'Algérie termine à la 22<sup>e</sup> place

**LA SÉLECTION** algérienne (messieurs / dames) de judo a terminé à la 22<sup>e</sup> place sur un total de 83 pays ayant pris part au Grand-Prix 2016 d'Almaty, clôturé dimanche au Kazakhstan.

Ce classement a été assuré suite à la 5<sup>e</sup> place d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), la 7<sup>e</sup> place d'Houd Zourdani (-66 kg) et surtout la médaille de bronze de Mohamed Amine Tayeb chez les plus de 100 kg. Ce tournoi international, organisé du 13 au 15 mai au

Kazakhstan, a été dominé par la France (3 or et 2 bronze), suivie de la Géorgie, 2<sup>e</sup> avec 2 or et 2 bronze, alors que Cuba a complété le podium avec 2 or et 1 bronze. La Fédération algérienne de Judo (FAJ) avait engagé cinq judokas dans ce tournoi international, marqué par la participation d'un total de 395 athlètes (249 messieurs et 146 dames).

Il s'agit d'Houd Zourdani, Abderrahmane Benamadi et Mohamed Amine Tayeb chez les messieurs, ainsi que Ratiba Tariket (-57 kg) et Sonia Asselah

(+78 kg) chez les dames. Contrairement aux messieurs qui ont réussi à se classer, les dames ont été précocement éliminées. A son retour d'Almaty, la sélection algérienne effectuera un stage bloqué du 18 au 25 mai à Alger, avant de se rendre au Mexique, pour prendre part au «Master», prévu les 27 et 28 du même mois. Le Master du Mexique est considéré comme la dernière étape qualificative aux JO-2016, alors que la liste des qualifiés sera définitivement arrêtée le 1<sup>er</sup> juin prochain. **K. L.**

## Tournoi international de tennis «Pro-circuit» d'Alger Trois Algériens au tableau final

**TROIS** tennismen algériens ont intégré dimanche le tableau final du tournoi international de tennis «Pro-circuit», qui se déroule au Club des Palmiers de Ben Aknoun à Alger. Les 3 joueurs se sont qualifiés sur 13 tennismen algériens engagés dans le tableau des qualifications, disputé samedi et dimanche. Il s'agit de Ghezal Youcef, vainqueur du Brésilien Borges Riviera Kevin en deux sets (6/2, 6/4) et Yasri Hichem qui a réussi un match courageux devant l'Allemand Abdallah Nabil en deux sets (6-3,

6-3) et Ouadane Ahmed qualifié après le forfait du britannique Dylan Gee. Six joueurs algériens retrouveront le tableau final de cette compétition. Ce tournoi international «Pro-circuit ITF» est une belle opportunité pour les étoiles montantes du tennis masculin professionnel international, désireuses d'améliorer leur classement mondial. Cette compétition placée sous l'autorité du juge arbitre international algérien, Hakim Fateh, se déroule dans de très bonnes conditions grâce aux dirigeants du club

mobilisés autour du directeur du tournoi, Hamza Khelassi, pour la réussite de ce rendez-vous mondial. Ce tournoi doté de 10 000 dollars regroupe durant une semaine sur les courts de terre battue du club des palmiers de Ben-Aknoun (Alger), plus de 51 tennismen de 16 pays, à savoir : l'Allemagne, la Chine, le Chili, les Pays-bas, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Indonésie, le Maroc, la Bulgarie, le Brésil, l'Italie, le Venezuela, l'Argentine, la Turquie et l'Algérie. **L. O.**

## Handball - Championnat d'Algérie Excellence Programme de la 22<sup>e</sup> journée

**PROGRAMME** de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie Excellence de handball (messieurs), prévue mardi à 15h00 :

- MC Oran - O El-Oued
- WAB Ouargla - MB Tadjenanet
- JSE Skikda - CRB Mila
- CRB Baraki - GS Boufarik
- CR Bordj Bou Arréridj - C Chelghoum Laïd
- GS Pétroliers - MC Saïda
- IC Ouargla - ES Aïn Touta

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	38	21
2. CR Bordj Bou Arréridj	35	21
3. JSE Skikda	31	21
4. CR Baraki	30	21
5. C Chelghoum Laïd	26	21
6. IC Ouargla	24	21
7. MB Tadjenanet	18	21
-. CRB Mila	18	21
9. MC Saïda	17	21
10. ES Aïn Touta	16	21
-. O El-Oued	16	21
12. MC Oran	13	21
13. WAB Ouargla	10	21
14. GS Boufarik	2	21

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trois personnes blessées

## Secousse tellurique à Médéa

TROIS PERSONNES ont été blessées suite à la secousse tellurique de magnitude 4,9 qui s'est produite lundi à 4 km au nord de la commune de Mihoub, dans la wilaya de Médéa, selon un bilan communiqué par la Protection civile. Les blessés et les personnes en état de choc ont été pris en charge sur place, avant d'être évacuées vers les structures sanitaires de la région, a indiqué la même sour-

ce, précisant que des équipes de sauvetage ont été déployées sur le terrain pour porter assistance aux habitants et sécuriser les lieux. Les premiers constats réalisés par les équipes de la Protection civile font état de «dégâts matériels minimes», en l'occurrence des fissures dans les toitures et les murs de certaines bâtisses proches de l'épicentre de la secousse, a-t-on ajouté. K. B.

Saïda

## Un mort et un blessé suite au dérapage d'un véhicule

UNE PERSONNE est morte et une autre a été blessée suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique survenu dimanche soir dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris lundi des services de la Protection civile. Le chef de la cellule information

à la direction de la Protection civile, le lieutenant Taguine Abdelkrim, a indiqué que l'accident s'est produit aux alentours de 19 heures au lieu-dit Merghad, dans la commune de Sidi Ahmed.

O. N.

Ile de Rachegoune

## Un projet «Medkey Habitat» en étude

L'ILE DE RACHEGOUNE, aire protégée classée zone humide d'importance internationale dans le cadre de la convention Ramsar, fait l'objet d'une étude pour le projet «Medkey Habitat» portant sur la réalisation d'une cartographie des habitats marins, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'environnement de la wilaya d'Ain Témouchent.

Déoulant de la convention de Barcelone paraphée par l'Algérie et comportant des protocoles, notamment celui portant sur les aires spécialement protégées et à densité biologique en Méditerranée, ce projet porte également sur la réalisation, sur place, d'une station de surveillance des oiseaux migrateurs, a indiqué Briki Malika, inspectrice principale chargée de ce dossier.

Cette action, initiée par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement avec l'appui du centre d'actifs régional pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP), a vu le lancement d'un avis d'appel d'offres international par le réseau marin installé en Tunisie relevant de «MAVA Fondation pour la nature» qui la finance. Cet avis d'appel a abouti sur le choix de l'entreprise nationale «ABBYS Environnemental Services» d'Alger qui va prendre en charge ce projet, selon la même responsable, qui a rappelé que des experts internationaux pluridisciplinaires relevant de cette entreprise ont effectué, vendredi dernier, une visite à Ain Témouchent.

En raison du mauvais temps, la visite de l'île de Rachegoune a

été annulée, a-t-elle signalé ajoutant que ces experts reviendront prochainement pour séjourner une semaine sur cette île. Considéré comme projet pilote au niveau national, «Medkey Habitat» porte sur la protection du milieu marin et les espèces animales en danger d'extinction, objet de cette convention ratifiée, en 1995, par l'Algérie. L'étude de ce projet doit être effectuée dans un délai de dix mois, en vue de réaliser un inventaire des habitats les plus importants et renforcer les réseaux de surveillance, a encore indiqué M<sup>me</sup> Briki. Classée zone humide d'importance internationale en juin 2011, l'île de Rachegoune, située dans la partie ouest de l'Algérie à environ six miles à l'ouest de Beni Saf, occupe une superficie de 38 hectares.

Le site fait partie du complexe géomorphologique régional comprenant les îles Habibas à l'est distantes de 30 miles, rappelle-t-on. Dépourvue de cours d'eau, permanent ou temporaire, l'île de Rachegoune, relativement plate et nue, n'est pas habitée. Seul domine le phare dont le personnel en assure indirectement la surveillance. Une jetée du côté sud de l'île joue le rôle de môle pour abriter des bateaux qui peuvent atteindre 16 mètres de long. La réserve marine couvre environ 1 080 ha incluant quelque 2 600 mètres de plages sur la côte. Ses cavernes et grottes obscures et semi-obscurées, peu étendues, sont néanmoins capitales puisqu'elles ont abrité, il y a moins de 20 ans, le couple de phoques moines. K. T.

## DRAME DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE



Loumis is

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Trois terroristes capturés et des armes récupérées

■ Trois terroristes ont été capturés dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire, suite à une embuscade près d'Azazga (Tizi Ouzou) et des armes ont également été récupérées, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Ali N.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade près d'Azazga, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé trois terroristes, le 15 mai 2016 et récupéré un fusil de chasse, un pistolet automatique de type Makarov, une grenade, une bombe de confection artisanale et une quantité de munitions», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, grâce à l'exploitation de renseignements, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Oran, quatre narcotrafiquants et saisi deux quintaux de kif traité, deux véhicules et 680 000 dinars algé-

riens». En outre, un détachement à Ouargla, ainsi que des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, Ain Témouchent, Rélizane, El Oued et Ghardaïa, «ont appréhendé cinq contrebandiers et 24 immi-

grants clandestins de différentes nationalités et saisi 5 175 bouteilles de différentes boissons et quatre véhicules», rapporte encore la même source.

A. N.

## La 8<sup>e</sup> édition du Salon de l'artisanat s'ouvre aujourd'hui

C'EST AUJOURD'HUI que s'ouvrira la 8<sup>e</sup> édition du Salon national de l'artisanat à Tizi Ouzou à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en collaboration de la chambre de l'artisanat et des métiers. Plus d'une centaine d'artisans venus de plus d'une trentaine de wilayas sont attendus pour prendre part à ce rendez-vous annuel avec

l'artisanat qu'abritera le jardin public colonel Mohand Oulhadj (en face du siège de la cité administrative). Les initiateurs de cette manifestation se fixent comme principaux objectifs la création d'un espace commercial afin de permettre aux artisans d'écouler leurs produits et leur offrir l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs expériences dans le domaine d'activité. L'autre vocation de ce Salon est celle d'encourager le développement des différentes filières de l'artisanat traditionnel comme le bijou, le tapis, la poterie, l'habit traditionnel, la broderie berbère et autres. Au programme de l'édition du Salon de l'artisanat de Tizi Ouzou de cette année, l'APW a prévu une rencontre, pour son premier jour d'ouverture (mardi), à l'hémicycle Rabah-Aïssat entre les artisans afin de débattre de leurs préoccupations inhérentes à leurs activités artisanales. Il est à noter, enfin, que les visiteurs du Salon pourront s'approvisionner en produits de l'artisanat durant les journées de ce Salon à travers les expositions-ventes. Hamid M.

Oued-Aïssi

## Des voleurs de câble de cuivre arrêtés

UN RÉSEAU de malfaiteurs spécialisé dans le vol de câble en cuivre vient d'être démantelé par les services de la police judiciaire dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé hier, dans un communiqué la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. Selon les indications fournies par la même source, c'est suite à un renseignement recueilli sur le terrain, les Forces de Police de la Brigade de Recherche et Investigation (BRI) ont réussi à démanteler un réseau de voleurs de câble de cuivre dans la localité de Oued-Aïssi (7 km à l'Est de la ville de Tizi Ouzou). Le réseau en question est constitué de 6 personnes, âgées de 18 à 35 ans, demeurant tous à Rehahlia (Oued-Aïssi). Leur arrestation a permis aux policiers de saisir une quantité de 557 kg de câble électrique et téléphonique en cuivre. Poursuivi pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un vol, destruction de bien d'autrui, vol qualifié commis de nuit et en réunion, le parquet de Larbaâ Nathrathen a placé, en fin de semaine passée, 4 d'entre eux en détention préventive, un cinquième sous contrôle judiciaire pour recel d'objets volés et exercice d'une activité commerciale sans registre du commerce, et le sixième en liberté provisoire. H.M.